



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 février 2020

### DÉLIBÉRATION N° 2020-017

**OBJET : Motion demandant le maintien du centre 15 dans le département de l'Yonne**

En exercice : 18  
Membres  
Présents(s) : 13  
Pouvoir(s) : 2  
Absent(s) : 5

Le dix-sept février deux mille vingt, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

**Les membres présents en séance :**

Michel DUCROUX, Claire GUEGUIN, Aurore BAUGE, Jean-François HAMELIN, Christiane GALLON, Christian VEILLAT, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Isabelle CAMBIER, Bertrand POUSSIERRE

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Crescent MARAULT à Christiane LEPEIRE, Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Michel DUCROUX

**Le ou les membres absent(s) :**

Crescent MARAULT, Philippe THOMAS, Bénédicte NASTORG LARROUTURE, Guy CASSAN, Axelle BONNIN

**Secrétaire de séance :** Monsieur Michel DUCROUX

Vu la motion de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois demandant le maintien du centre de réception de régulations des appels (CRRA 15) dans le département de l'Yonne ;

Vu la motion du Conseil Départemental de l'Yonne demandant le maintien du centre de réception de régulations des appels (CRRA 15) dans le département de l'Yonne ;

Considérant que l'Agence Régionale de Santé réaffirme régulièrement sa volonté de fermer le CRRA 15 de l'Yonne quand bien même ce centre s'est avéré facteur d'attractivité pour les professionnels de santé ;

Considérant que le recours aux urgences par les icaunais s'établit à un taux supérieur à la moyenne nationale métropolitaine, que le volume d'appel et la sollicitation de ce service est en constante augmentation ;

Considérant le manque de dialogue avec les acteurs départementaux de secours et hospitaliers dans le cadre de la prise de cette décision ;

Considérant la fragilisation de l'offre de soins que représenterait la disparition de ce service sur le département ;

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre une délibération de principe pour :

- Demander le maintien du CRRA 15 au sein du centre hospitalier d'Auxerre
- Demander le maintien des services d'urgences de proximité nécessaires à une prise en charge rapide des patients dans le département de l'Yonne, touché par une baisse de la démographie médicale

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le 21/02/2020

Christiane LEPEIRE

Envoyé en préfecture le 25/02/2020

Reçu en préfecture le 25/02/2020

Affiché le 25/02/2020

The logo for SLOW (Service Local d'Orientation et d'Accompagnement) is displayed in a stylized, italicized font.

ID : 089-218903466-20200217-2020\_017-DE